

Le renforcement affectif de la négation : le cas de *pièce*, créolisme littéraire de Patrick Chamoiseau

1. Introduction

Le renforcement affectif de la négation en français a déjà donné lieu à de nombreuses études, dont celle de Möhren (1980) fait autorité en ce qui concerne l'ancienne langue. Nous manquons toutefois d'études récentes sur ce phénomène dans une perspective diatopique et contemporaine. La présente contribution a pour but de jeter un peu de lumière sur un cas particulier de renforcement affectif de la négation qui a vu le jour en moyen français, pour se diffuser dans les patois normands avant de disparaître de la langue littéraire en français moderne, mais non sans s'être d'abord exporté dans les Antilles où ce tour s'est implanté dans les créoles, avec une extension de sa valeur. Comme nous allons le voir, un écrivain très représentatif de la Créolité, Patrick Chamoiseau, en a fait un trait marquant de son style en l'utilisant à grande échelle dans ses romans, écrits comme on le sait dans un français caractérisé par de nombreux créolismes littéraires. Il s'agit de l'emploi de *pièce*, dont nous allons détailler ci-dessous l'histoire, la distribution spatiale et le fonctionnement syntaxique.

2. Matériaux français (et galloromans)

Il convient d'abord de rappeler que cet emploi n'est en rien une création des créoles, car il est largement attesté en moyen français, ainsi que dans les patois normands. Pour les matériaux galloromans, français et dialectaux, cf. FEW 8, 339b-340a, *PĒTTIA I 2 c¹ :

« Mfr. *pièce de* “aucun de (avec négation ou dans une phrase comparative)” (ca. 1450–1587, Lac; Gdf), *il n'y a pièce d'eux* “il n'y a aucun d'eux” Cotgr 1611, nfr. *il*

¹ Dans le FEW, cet emploi est classé comme une subdivision de l'emploi consistant à utiliser *pièce* pour désigner une personne, un individu (*PĒTTIA I 2 c). En effet, toutes les citations relevées dans les ouvrages de référence (v. ci-dessous) s'appliquent à des personnes. Ce sont les patois qui ont donné au tour un sens plus abstrait, lequel se retrouve également dans les créoles antillais, comme on va le voir ci-dessous.

n'y en a pièce "il n'y a personne parmi eux" OudC 1640, boul. *ne... pièce* "ne... pas" Ds, norm. *ne... pièche* "ne... aucun" (schon Dm), Bray *pièche* "aucun", havr. *i n'sont v'nus à pièche* "aucun n'est venu", Tôtes, PtAud. *ne... pièche* "aucun"², Louv. *ils sont venus à pièche* "aucun n'est venu", *j'n n'ai pièche* "je n'en ai pas", Bolbec *pièche* "aucun", Lisieux "id. ; point" DT, bess. *pièche* "particule de négation", Thaon *ε n'ō pā vi pyęš* "aucune n'a vécu", Alençon *pièce homme* "aucun homme", Courtomer, Tinch. *ne... pièce* "aucun", Bellême, St-Victor [il n'y en a] *pièce* "aucun", St-SauveurV. *pièche* "aucun", Valognes *pich'*; afr. *ne... piece* "ne... rien", sair. *piéch* "rien", Vouth. *ne... pesse.*»

Ce premier coup d'œil montre que la locution est attestée, dans la langue littéraire, du moyen français jusqu'à la première moitié du 17^e siècle ; quant à la répartition dans les parlers galloromans, l'aire est massivement normande (et le mot apparaît le plus souvent sous la forme patoise *pièche*). La colonisation des Antilles ayant eu lieu à une époque légèrement postérieure à celle où la locution est tombée en désuétude dans la langue littéraire, il y a tout lieu de croire que le français régional de Normandie a perpétué plus longtemps l'usage de *ne... pièce* que la langue centrale (mais bien sous la forme française *pièce*, car les créoles connaissent *pyès* et non **pièch* comme corrélât)³.

La consultation de dictionnaires philologiques (mais Ø dans TL, AND, TLF et Buridant 2001) permet d'observer de plus près le fonctionnement de la locution dans le discours :

Gdf 6, 146c : « *Piece*, suivi d'une nég., aucun : [/] Toutes les femmes de la maison qui estoient sur le toict avec leur maistresse accroissaient encores le dueil, et menoient un bruit indicible, par leurs cris et urlemens, sans que piece d'elles eust le sens d'aller en sa chambre voir que c'estoit. » (*Hist. pit. du prince Erastus*, f° 31 v°, éd. 1587). [> Huguët]

Huguët 5, 773a : « *Piece*. Aucun, n'importe lequel. – La grace à Dieu, il a esté tousjours aussi droict que piece de nous. Le Maçon, tr. *Decameron* (II, 1). – Je vueil un mary tel que je vous demanderay, sans pretendre à piece de voz enfans ne de vostre sang. III, 9. – Le roy... encore qu'il n'y eust piece de ses barons qui ne se parforçast avec prieres de l'en desmouvoir, le condamna à avoir la teste trenchee. IV, 4. – Si tu nous melancholias hier, tu nous as bien aujourd'huy tant recrées que piece de nous ne se doit par raison plaindre de toy. V, 5. – De tous ces philosophes qui sont en bruit chez nous, ainçois que je vinsse en Utopie, les Utopiens n'en avoient ouy le vent de piece. Le Blond, tr. Morus, l. II, 57 v°. – Il n'y a piece d'eux qui n'entende tres bien quel est le devoir de la justice. Marnix, *Corresp.*, p. 414. – Les femmes de la maison... menoient un bruit indicible par leurs cris et urlemens, sans que piece d'elles eust le sens d'aller en sa chambre voir que c'estoit. *Hist. du prince Erastus*, 31 v° (G.). –

² L'appel de note 25 s'insère ici ; voici le texte de la note correspondante, p. 342b : « In zwei konstruktionen : en parlant de fenêtres on dit *je n'en ai ouvert pièche* ou *je ne les ai pas ouvertes à pièche*. In der ausdrucksweise mit *à pièce* lebt die negation *ne... à pièce* "ne... jamais" weiter, die aber semantisch von *ne... pièce* "ne... aucun" angezogen worden ist. »

³ Pour un petit contingent de normandismes dans les créoles atlantiques ainsi que dans les français d'Amérique, v. Thibault 2009, 102ss.

Xantus... ne lairroit... de faire son tintemarre autant que piece de ses compagnons. *Fanfars des Roule Bontemps*, p. 73. »

DMF en ligne s.v. *piece* B.5. [Élément de quantification]: « *Ne... piece de*. ‘Ne... aucun de’ : ...dictes ou faictes dire ausdicts cappitaines que, sur leur vie, ilz ne donnent congïé à *piece* de leurs gens (*Lettres Ch. VIII*, P., t.2, 1488, 78). »

On sait de Le Blond qu’il était Normand ; Le Maçon, en revanche, était originaire de Buis-les-Baronnies dans la Drôme. Quant à Marnix de Sainte-Aldegonde, il naquit à Bruxelles et étudia dans plusieurs centres intellectuels de l’époque, dont Genève. L’auteur des *Fanfars...*, en revanche, nous est inconnu, mais ce texte a été imprimé à Chambéry et plusieurs traits lexicaux en orientent la localisation vers la « zone francoprovençale de France, mais pas nécessairement la Savoie » (Chambon / Korfanty 1996, 44). Quoi qu’il en soit, on ne peut pas dire qu’en moyen français l’emploi de la locution eût été limité aux auteurs normands.

3. Attestations anciennes en créole

Nous ne disposons malheureusement pas d’attestations illustrant l’emploi de notre tour en français colonial antillais ; toutefois, le témoignage des tout premiers textes écrits en créole est ici fondamental car il permet de supposer que *pièce* comme renforcement de la négation était présent dans les variétés de français auxquelles les premiers locuteurs de créole ont été exposés :

« Mon pas souchié travail pièce [/] Tout qui chose a moin mourï » ; traduit par Moreau de Saint-Méry lui-même très librement comme suit : « Le travail en vain m’appelle, [/] Mes sens sont anéantis. » 1797 ; date de composition, 1757 (*Lisette quitté la plaine*, retranscrit et traduit par Moreau de Saint-Méry dans Hazaël-Massieux 2008, 88).

« Pas raison pièce ; faut boire li ; c’est papa vous qui vlé. »⁴ env. 1850 (*Abrégé de la Passion de Jésus-Christ raconté en nègre*, dans Hazaël-Massieux 2008, 79).

« Si yaux té tini chaquin yon boncoup tafia, pitète ça té va bail yon pitit quianc courage, mais par maler pour yaux et pis pour J.C. pas té tini pièce. »⁵ env. 1850 (*Abrégé de la Passion de Jésus-Christ raconté en nègre*, Hazaël-Massieux 2008, 80).

Contrairement à ce que l’on observe en moyen français, mais de pair avec l’usage attesté dans certains patois normands (v. FEW *loc. cit.*), *pièce* s’utilise ici en référence à des inanimés.

⁴ On pourrait traduire par : « Il n’y a aucune excuse qui tienne ; il faut le boire ; c’est votre père qui le veut. »

⁵ On pourrait traduire par : « Si chacun d’entre eux avait pu boire un bon coup de rhum, cela leur aurait peut-être donné un peu de courage, mais par malheur pour eux ainsi que pour J.Ch., ils n’en avaient point. »

4. Fonctionnement et valeur grammaticale de *pyès* en créole

L'emploi du type *pièce* (graphié de diverses manières selon les auteurs) dans les créoles antillais comme élément de renforcement de la négation est répandu en Haïti, en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane, comme l'attestent les différentes sources citées ci-dessous (classées par ordre chronologique). En revanche, les créoles de l'Océan Indien ne semblent pas le connaître (ø Chaudenson 1974 et DECOI).

« *pas dòmi pièce* = ne pas dormir du tout » Jourdain 1956, 54 ; « *moins pas ka songé ça pièce* = je ne me rappelle pas cela du tout » id., 139 ; « *pas ni pièce comparaison ent tala et tala* = il n'y a aucune comparaison entre celui-ci et celui-là » id., 143 ; « *pas ni pièce* = n'avoir pas du tout de » id., 238 ; « *ou pas ka dérangé moins pièce* = vous ne me dérangez aucunement » id., 241.

« **b) Man pa ni pyes yich an Fwans (M) [/] Je n'ai aucun enfant en France [/] *Pyès* : Déterminant indéfini à valeur négative fonctionnant en martiniquais et en sainte-lucien. Il arrive toutefois, que cet indéfini négatif soit utilisé dans des phrases affirmatives mais comportant une hypothèse : [/] Ex 440 : Si ou jwenn *pyes* dachin, achte'y ba mwen (M). [/] Si tu trouves quelque 'dachine' achète-le moi. [...] **c) Man pa ka tann ou pyes (M) [/] Je ne t'entends pas du tout [/] *Pyès* : Adverbe de négation à valeur emphatique dans les créoles martiniquais et sainte-lucien. Il signifie : "du tout, aucunement, nullement". » Bernabé 1987, 177-178.****

« **pyès 1** (cf. *pon 1*) • (pas) un seul, rien, pas du tout (dans une phrase négative) / **An pa tini pyès**. Je n'en ai aucun. / **I pa ban mwen pyès an biten a i**. Il ne m'a rien donné de ses affaires. / **I pa ban mwen pyès lajan**. Il ne m'a pas du tout donné d'argent. » Tourneux / Barbotin 1990, 337.

« **PIÈS** : 1. (n.c.) Pièce ; portion de terre cultivée. 2. (adj. ind.) : Aucun (M.). *Piès moun* : Personne. » Germain 1995, 281 (v. aussi 79).

« **pyès 4** – Rien, pas du tout. *An pa nni pyès* : Je n'ai absolument rien. » Barbotin 1995, 185.

« **pyès** : "pas du tout, absolument pas" : '**man pa enmen sa pyès**' : 'je n'aime pas ça du tout' [/] '**pyès moun**' = '**pèsonn**' : 'personne' [/] '**pyès bagay**' = '**ayen**' : 'rien' [/] '**pyès moun pa vini**' : 'personne n'est venu' (noter la double négation) [/] '**man pa wè pyès moun**' = 'je n'ai vu personne' [/] '**man pa genyen pyès lajan**' [/] 'je n'ai pas gagné d'argent du tout' [/] '**man pa di sa pyès**' : 'je n'ai pas dit cela du tout' [/] '**pyès sé mounlan**' : 'aucune de ces personnes' [/] '**man pa wè pyès zanmi**' : 'je n'ai vu aucun ami'. » Pinalie / Bernabé 1999, 42.

« Selon leur sens, les déterminants indéfinis peuvent être classés ainsi : [/] • ceux qui expriment la quantité nulle [/] ex. : aucun *pies* [...] ». Damoiseau 1999, 38.

« **PYÈS** aucun(e) (Voir : Pon). » Ludwig *et al.* 2002, 271.

« **pies 1 / aucun** » ; « **pies 2 / pas du tout, aucunement / Manman-mwen pa té bien épi mwen pies**. (C. Colombo, T. J. M. L.) / Ma mère n'était pas du tout en bons termes avec moi. » Confiant 2007, 1081.

« **Pies** Pièce, aucun. » Barthèlemi 2007, 296.

« **pyès⁷** *adv.* [used only in neg.] not at all, no, none *M p ap sòti pyès.* I haven't been out at all. *Pa gen pyès moun nan kay la.* There's no one at home. • **pyès anyen** nothing at all *Li degèpi kò l san l pa ban m pyès anyen!* He left without leaving anything for me! » Valdman *et al.* 2007, 603.

On observe que notre grammème fonctionne tantôt comme un adverbe (c'est-à-dire qu'il se rapporte à un lexème qui peut se combiner avec des marques aspectuo-temporelles: *pas dòm pièce*), tantôt comme un déterminant (lorsqu'il précède un lexème qui se combine normalement avec des déterminants: *pyes yich*, etc.). Il faut aussi préciser que dans les exemples ci-dessus où il figure au sein d'une phrase, il apparaît exclusivement en compagnie de *pa(s)* (presque toujours antéposé) avec lequel il semble constituer un morphème discontinu de négation renforcée, ce qui devrait ressortir plus clairement dans le discours des grammairiens. La seule exception à cette règle est celle des phrases hypothétiques, cas mentionné uniquement dans Bernabé 1987 (v. exemple 440 ci-dessus: « Si ou jwenn *pyes* dachin, achte'y ba mwen (M). [/] Si tu trouves quelque 'dachine' achète-le moi. »); nous avons vu ci-dessus que cet emploi est connu du moyen français (mais toujours en référence à des animés humains).

5. En français régional antillais : un témoignage lexicographique

Contrairement au créole, le français des Antilles n'a bénéficié que d'un tout petit nombre de travaux jusqu'à présent. Le seul ouvrage où nous ayons relevé la trace de notre emploi est le petit dictionnaire de Sylviane Telchid, paru aux éditions Bonneton :

« **PIÈCE 3** *adv.* Aucun, rien. Renforce la négation. « *Je n'ai pas pièce case (maison)* ». Synonyme PON. » Telchid 1997, 137.

On voit que *pièce* fonctionne ici aussi de pair avec *pas* (antéposé), tout comme c'est le plus souvent le cas en créole. Le seul exemple fourni ne permet pas de savoir si notre grammème, qui apparaît ici suivi d'un substantif en fonction COD, peut aussi s'appliquer à un verbe intransitif (dans une phrase du type *je n'ai pas pièce dormi*, par exemple), ou fonctionner dans un énoncé hypothétique.

6. Dans les sources littéraires : *pièce* chez les écrivains de la Créolité

Nous avons commencé à dépouiller depuis quelques années un grand nombre d'ouvrages littéraires antillais, afin d'élaborer un fichier ayant pour objectif la rédaction d'un dictionnaire historico-comparatif des particularités lexicales du français littéraire antillais, dans la lignée du DSR, du DHFQ et du DRF (pour un aperçu des premiers travaux publiés dans le cadre de ce projet, cf. Thibault 2008, 2008a, 2009, 2010, 2010a et à paraître; Thibault / Drouin

2010). Les exemples réunis ci-dessous sont tirés de ce fichier (évolutif), qui rassemble à l'heure actuelle plus de vingt mille citations empruntées à des auteurs divers, dont très peu font usage du tour ici décrit. Comme nous l'annonçons ci-dessus, l'emploi de *pièce* comme particule de renforcement affectif de la négation est essentiellement un particularisme stylistique de Patrick Chamoiseau, chez qui nous l'avons relevé plus de quatre-vingt fois, dans sept ouvrages, de 1986 à 2009 (*Chronique des sept misères*, *Une enfance créole* [I: *Antan d'enfance*; II: *Chemin d'école*; III: *À bout d'enfance*], *Texaco*, *Un dimanche au cachot*, *Les neuf consciences du malfini*). Nous allons tenter de classer ci-dessous (6.1. et 6.2.) les emplois de *pièce* chez cet auteur selon leurs caractéristiques syntaxiques; les rares exemples relevés chez d'autres écrivains antillais seront classés à la suite (6.3.).

Notons tout d'abord que, parallèlement à la situation observée dans les créoles, *pièce* peut fonctionner au sein du SN comme un déterminant (un adjectif indéfini équivalant grosso modo à *aucun*, *aucune*) ou comme un pronom (v. ci-dessous 6.1.), ou être incident au verbe ou à un adjectif et fonctionner comme un adverbe de négation renforcée (équivalant plus ou moins à *pas du tout*), v. ci-dessous 6.2. Chamoiseau s'éloigne toutefois clairement du créole en francisant le morphème discontinu *pas... pièce* par le recours à la négation *ne*, inexistante en créole (mais évidemment déjà présente dans les emplois de *pièce* en moyen français que nous avons relevés dans Huguet, v. ci-dessus 2), qui vient se substituer à *pas*, très rare chez cet auteur avec un SN. Cela dit, *pas pièce* et *pièce pas* sont tout de même attestés chez Chamoiseau avec une certaine fréquence mais seulement lorsqu'ils sont incidents au verbe (ou à un adjectif). Quant à l'emploi de *pièce* dans des énoncés non pas négatifs mais bien hypothétiques, relevé dans les créoles (ainsi qu'en moyen français avec des animés humains), il n'est pas attesté dans notre corpus.

6.1. *Au sein du syntagme nominal*

C'est au sein du SN que *pièce* comme élément de renforcement affectif de la négation est le mieux attesté. Équivalant plus ou moins à *aucun*, *aucune*, il fonctionne le plus souvent en tandem avec l'adverbe de négation *ne* qui peut, selon les cas, le précéder ou le suivre dans la phrase, selon la fonction syntaxique du substantif qu'il modifie (lequel peut être sujet, ci-dessous 6.1.1.; COD, ci-dessous 6.1.2.; noyau d'un syntagme prépositionnel, ci-dessous 6.1.3.); on trouve aussi quelques cas où l'adverbe de négation *ne* est absent, dans des propositions averbales (ci-dessous 6.1.4.); enfin, *pièce* peut représenter à lui seul le SN et fonctionner comme pronom indéfini (ci-dessous 6.1.5.). Ce n'est que très exceptionnellement (une seule attestation) que la locution *pas pièce*, reprise telle quelle du créole, apparaît chez Chamoiseau (ci-dessous 6.1.6.); ce n'est probablement pas un hasard si elle se trouve dans un passage en discours direct.

6.1.1. pièce + substantif en fonction sujet + ne + verbe (“aucun, aucune...”)

C'est l'un des emplois les plus fréquents de *pièce* dans le corpus. Le type *pièce personne* est peut-être une francisation de *pyès moun*, attesté en créole (v. ci-dessus 4) ; on trouve aussi *pièce nèg(re)* pour rendre la même idée.

« [...] mais **pièce** personne **ne** put rompre son silence sur ce qui s'y passait. » *Chronique des sept misères*, p. 153.

« **Pièce** nègre **ne** travaillerait sur cette terre si toutes les ignames couraient-venir tout le temps... » *Chronique des sept misères*, p. 174.

« Le dessous de l'escalier devenait un trou vaste où **pièce** imagination tueuse n'osait une aventure. » *Une enfance créole I: Antan d'enfance*, p. 47.

« Marchande / passée riche / passée heureuse / nulle ride ou main crochue / et **pièce** calcul amer / **ne** pouvaient contredire / les fastes de ton tré [...] » *Une enfance créole II: Chemin d'école*, p. 66.

« **Pièce** aperçu tangible **ne** s'exposait aux vigilances des êtres-humains. » *Une enfance créole III: À bout d'enfance*, p. 195.

« [...] raconteur d'idioties dont bien sûr **pièce** histoire **ne** garde mémoire en traces. » *Texaco*, p. 60.

« **Pièce** nèg **ne** les croyait mais on restait inquiet. » *Texaco*, p. 139.

« **Pièce** pente n'était à craindre [...] » *Texaco*, p. 170.

« **Pièce** nèg n'ambitionnait de suer au lieu des anciennes chaînes. » *Texaco*, p. 179.

« Nimbés de cendres, ils pouvaient gonfler comme des cadavres et **pièce** œil effilé **ne** les distinguait plus. » *Texaco*, p. 197.

« Aller à disparaître dans l'idée d'une roche d'un arbre sec, de ses os en trompette, et ainsi **pièce** dragon **ne** saurait approcher... » *Un dimanche au cachot*, p. 135.

6.1.2. ne + verbe + pièce + substantif en fonction COD (“aucun, aucune...”)

Encore plus fréquent que le cas de figure précédent, c'est l'emploi prototypique de *pièce* dans notre corpus. On observe dans certaines citations que l'équivalent *aucun* apparaît dans le même environnement syntaxique.

« Voir son petit se bien débattre avec les artifices de son cerveau était plaisir pour elle : en cas de réussite, elle **ne** lui reprochait **pièce** mensonge. » *Une enfance créole II: Chemin d'école*, p. 149.

« Ses dénonciations **ne** lui ramenaient pourtant **pièce** intérêt supplémentaire. » *Une enfance créole III: À bout d'enfance*, p. 48.

« Le Papa entendit son refus mais n'articula **pièce** réplique assassine. » *Une enfance créole III: À bout d'enfance*, p. 61.

« Elles n'étaient jamais porteuses d'épée. Ne se dressaient devant aucun dragon. [...] **Ne** terrassaient **pièce** qualité modèle de soucognan ou de zombi. » *Une enfance créole III: À bout d'enfance*, p. 147.

« Il devint probable que le ti-bout demeurait seul en lice, et **n'avait pièce** besoin de petite graine rouge... » *Une enfance créole III : À bout d'enfance*, p. 185.

« Fallait en face que Man la Sirène **ne** se trouve **pièce** raison de dire non. » *Une enfance créole III : À bout d'enfance*, p. 234.

« Le négrillon restait cloué à sa guérite [...], échoué dans une catalepsie de bon-[/]heur dont il **n'avait pièce** envie de sortir. » *Une enfance créole III : À bout d'enfance*, p. 261-262.

« Ses lèvres **ne** pesaient **pièce** parole : elles battaient sur la joie comme l'aile du colibri. » *Texaco*, p. 55.

« Bien entendu, papa **n'avait pièce** envie d'en parler avec un être aussi insignifiant. » *Texaco*, p. 73.

« Là-haut, les békés **n'avaient pièce** griffe en terre. » *Texaco*, p. 159.

« Les mornes n'avaient ni écoles, ni lumières. On se retrouvait en face du vaste ciel posé comme un couvercle, un petit peu inquiet, quelquefois démuné, toujours sans perspective, et les hauts immobiles **ne** souffraient **pièce** faiblesse. » *Texaco*, p. 181.

« Elle lui donnait sa part en hurlant *Ti-mâle ho pleurer sur un bobo ne guérit pièce bobo !...* » *Texaco*, p. 212.

« D'où sort cette qualité de sœur dont tu **ne** dis **pièce** mot ? » *Texaco*, p. 219.

« Sa peau **n'en** garda **pièce** dégât ni tracée d'aucune sorte. » *Texaco*, p. 327.

« Son intention est implacable, qui **n'achève pièce** lumière et n'annonce aucune autre. » *Un dimanche au cachot*, p. 89.

« Dans l'Habitation, il n'avait pas joué au sage, ni donné de conseil, il **n'avait** [...] occupé **pièce** parcelle : il ne s'était mis dans rien. » *Un dimanche au cachot*, p. 106.

« N'amène aucun air, aucun jour, **pièce** espace, juste le flux oblique de son engloutissement. » *Un dimanche au cachot*, p. 107.

« **Ne** toucher à **pièce** vie, respecter tous les êtres. » *Un dimanche au cachot*, p. 118.

« Mais là, le bain froidi **ne** lui fait **pièce** effet. » *Un dimanche au cachot*, p. 150.

« Sechou avait cru se trouver entre deux masses qui s'affrontaient dans l'invisible, érabouillant ceux qui étaient entre elles, **ne** leur laissant **pièce** choix. » *Un dimanche au cachot*, p. 211.

« Elle **ne** fait **pièce** effort. » *Un dimanche au cachot*, p. 257.

« Il a fermé les yeux, sans rien voir, non, ni [/] lumière ni ombre, rien à suivre, **pièce** signe à remonter. » *Un dimanche au cachot*, p. 323. [ici, la négation est exprimée par *sans* et non par *ne*]

« Les merles **n'avaient** aucun principe, aucun ordre, **pièce** logique. » *Les neuf consciences du malfini*, p. 139.

« Même si chacun percevait qu'il **n'y** avait là **pièce** agressivité, la crainte était palpable. » *Les neuf consciences du malfini*, p. 205.

« Je crus même voir des rats, des fourmis, des crabes ou des mangoustes, charroyer des graines et des germes de toutes [l] sortes, même ceux dont d'habitude ils n'avaient **pièce** souci. » *Les neuf consciences du malfini*, p. 235-236.

6.1.3. ne + verbe + pièce + prép. + substantif noyau d'un SPrép
 (“aucun, aucune...”)

Cet emploi est moins fréquent que les précédents. Les prépositions qui précèdent *pièce* dans notre corpus sont les suivantes : *en, dans, à, sur, avec* et *de*.

« Cette bonne nouvelle **ne** diminuait **en pièce** manière le calvaire de la pauvre négresse [...]. » *Une enfance créole II: Chemin d'école*, p. 34.

« [...] elles ne venaient jamais dans les congrès de billes, **ne** se manifestaient dans **pièce** joute à pipi [...]. » *Une enfance créole III: À bout d'enfance*, p. 131.

« Le Béké n'avait jamais de tracas avec lui, lui n'avait jamais affaire au Béké, ni au gèreur, ni à **pièce** commandeur, ni même à personne [...]. » *Texaco*, p. 70.

« Pour l'instant cette sirène n'avait posé son œil sur **pièce** nègre de cette terre. » *Texaco*, p. 188.

« Pendant qu'il prie, je **ne** joue avec **pièce** signe des dieux anciens, aucune bille, aucun mot, pas un seul vice des temps d'avant. » *Un dimanche au cachot*, p. 249.

« Ses signes sonores **ne** relevaient d'aucune alerte, aucune peur, **pièce** colère, ils ne tentaient pas la moindre séduction et ne défendaient rien. » *Les neuf consciences du malfini*, p. 51.

Beaucoup plus fréquent est le cas particulier où l'idée de négation n'est pas rendue par *ne* mais bien par la préposition *sans* (qui s'emploie évidemment aussi de la même manière avec *aucun*) :

6.1.3.bis. sans + pièce + substantif (“sans aucun..., sans aucune... ; sans le/la moindre...”)

« Et là tu sauras comment faire pour prendre la jarre **sans pièce** problème... » *Chronique des sept misères*, p. 131.

« On le voyait alors [...] **sans pièce** raison, une fois soustrait au regard de Man Ninotte penchée à la fenêtre, s'immobiliser blip ! pour contempler la vie. » *Une enfance créole II: Chemin d'école*, p. 17.

« On l'y trouva désormais, artiste inspiré, hiératique, important, couvrant **sans pièce** fatigue les planches de bois du Nord d'une prolifération de saletés qu'il était le seul à trouver formidables. » *Une enfance créole II: Chemin d'école*, p. 27.

« Le moindre cahot créole provoquait une mise en la-fête **sans pièce** miséricorde. » *Une enfance créole II: Chemin d'école*, p. 92.

« Leurs violences pouvaient être sans limites, et leur cœur, si on le titillait trop, pouvait se révéler **sans pièce** miséricorde. » *Une enfance créole III: À bout d'enfance*, p. 88.

« **Sans pièce** odeur que celle des cannes à eau. » *Texaco*, p. 161.

« Ils nous regardaient **sans pièce** curiosité et disparaissaient flap. » *Texaco*, p. 164.

« Sous la pluie, elle devenait le ventre d'un gros poisson dans une mer enragée, nous précipitant encore plus-fond l'un contre l'autre, l'un dans l'autre, vivant nos corps **sans pièce** honte. » *Texaco*, p. 342.

« Pour parler à La Belle notre personne reliait les sonorités dont elle se souvenait, **sans pièce** souci d'un sens, avec juste une certaine intention. » *Un dimanche au cachot*, p. 56.

« C'est à son grand plaisir que survenaient des colporteurs, zozotant des idiomes inconnus, charriant des ballots d'ustensiles **sans pièce** utilité et qui donc fascinaient... » *Un dimanche au cachot*, p. 114.

« Elles n'avaient pas d'ordre, ne savaient pas quoi faire dans ce vol à vide **sans pièce** nécessité. » *Les neuf consciences du malfini*, p. 116.

« Mais durant cette période où je restai prostré – sans faim ni soif, **sans pièce** envie d'ouvrir les ailes ou de donner du bec, sans frémir sous un besoin de sang et de chair écrasée –, je me retrouvai à me contempler moi-même. » *Les neuf consciences du malfini*, p. 192.

« Il vivait désormais sur la petite cime d'une petite île du sud, dans une petite manière, **sans** forfanterie ni **pièce** démonstration. » *Les neuf consciences du malfini*, p. 231. [ici, *sans* fonctionne de pair avec *ni*]

« Sa voix elle-même était parfois très proche d'une roulade d'oiseau, [...] tellement elle s'épanchait dans Rabuchon, et se mêlait **sans pièce** difficulté à la rumeur de tout ce qui vivait là... » *Les neuf consciences du malfini*, p. 258.

Exceptionnellement, avec accord en nombre :

« Il vérifia si araignées et ravets pouvaient vivre sans tête, ou sans abdomen, ou **sans pièces** pattes [...]. » *Une enfance créole I: Antan d'enfance*, p. 35.

6.1.4. *pièce* + *substantif* (*sans ne*) (“*aucun, aucune..., pas du tout de...*”)

On trouve aussi *pièce* dans des propositions averbales, caractérisées notamment par l'absence de l'adverbe de négation *ne* ; *pièce* s'y trouve chargé d'exprimer la négation à lui seul. On relève souvent *aucun* et *rien* dans l'environnement syntaxique immédiat.

« Le voix du zombi lui parvint déjà décroissante : Eh oui mon fi, **pièce** d'or, **pièce** bijoux, les vieux nègres d'ici croient encore que toutes les jarres plantées en terre contiennent des trésors... ils ont raison, mais ils oublient que toutes les richesses ne sont pas d'or : il y a le souvenir... » *Chronique des sept misères*, p. 210.

« Mais – ô partageurs de cette enfance – nous ne connûmes jamais cette horreur : aucun dragon de braise, aucun bond d'incendie, **pièce** menace de brûlé. » *Une enfance créole I: Antan d'enfance*, p. 10.

« Mauvais stratège pouvait quand même voir sa part ; mauvais viseur, **pièce** chance. » *Une enfance créole II: Chemin d'école*, p. 140.

« Rien ne conserve les degrés d'une fulgurante évolution, **pièce** marécage d'ar-gile, pas un bout de glacier, pas un fossile témoignant des saisons et des ères... » *Une enfance créole III : À bout d'enfance*, p. 227.

« Il abandonna aussi Texaco pour l'arrière-fond de Balata, derrière le dos de Dieu, loin de toutes eaux, **pièce** la mer⁶, **pièce** rivière, il y vécut longtemps avec sa femme malheureuse et ses enfants obligés de lui lire des livres sur les baleines. » *Texaco*, p. 478.

« **Pièce** gros bruit : on s'économise en bout de gueule sans donner de la gorge. » *Un dimanche au cachot*, p. 244.

6.1.5. pièce (+ ne) (“aucun, aucune [pronom]”)

Enfin, et en parfait parallélisme avec le fonctionnement de son équivalent *aucun*, *pièce* peut assumer à lui seul la fonction de SN sujet (ou de noyau du SN, dans la deuxième citation où notre pronom fait l'objet d'une expansion prépositionnelle, *d'entre nous*).

« [...] je ne doute pas que vous avez reçu d'autres hommages d'autres déclarations [...] mais **pièce ne** saurait être plus aussi sincère autant que mon trouble qui m'interdit toute perfection de style [...] » [pastiche de français écrit pour faire la cour à sa belle] *Une enfance créole III : À bout d'enfance*, p. 210.

« Son père, un nègre laïque détenteur d'un brevet incompréhensible et d'un poste d'instituteur dans la commune du Marigot, détruisit sa carrière dans une tranchée française de la guerre quatorze où **pièce** d'entre nous **ne** l'avait envoyé. » *Texaco*, p. 25.

6.1.6. pas + pièce + substantif (“pas le/la moindre..., pas du tout de...”)

L'emploi de *pas pièce* comme déterminant indéfini à valeur de négation renforcée au sein d'un SN (bien représenté dans toutes les sources décrivant le créole) est extrêmement rare dans notre corpus : on ne le trouve qu'une seule fois, dans un passage en discours direct qui reproduit les paroles d'une vieille dame peu instruite :

« Quel loup est-ce là ? lui grinça Man Romulus, y'a **pas pièce** loup ici !... » *Une enfance créole I : Antan d'enfance*, p. 44.

6.2. Avec une valeur adverbiale

Nous classons séparément les citations où la valeur adverbiale de négation renforcée reste générale (6.2.1.) de celles où elle acquiert un sens plus restreint, de nature temporelle, celui de “jamais” (6.2.2.).

⁶ Le syntagme *la mer* représente en fait ici le créole *lanmè* (v. Confiant 2007, 797), avec agglutination de l'article. On ne peut donc pas véritablement parler ici d'un cas où *pièce* précéderait l'article défini.

6.2.1. *Incidant sur un verbe ou un adjectif*

Dans un premier temps, nous réunissons les citations où Chamoiseau francise le créole en utilisant *ne* au détriment de *pas*, comme il l'a fait dans le cadre du SN (v. ci-dessus) :

a) *ne* + verbe + *pièce* (“pas du tout”)

« Lui, **ne** les regardait **pièce**... » *Une enfance créole II: Chemin d'école*, p. 191.

« Les fois suivantes, elle **ne** le regarda **pièce** [...] » *Une enfance créole III: À bout d'enfance*, p. 246.

« La personne **ne** bougea **pièce** comme ne bougent pas les pierres. » *Texaco*, p. 230.

« Lonyon **n'hésita pièce**: *Le temps de payer...*, bougonna-t-il. » *Texaco*, p. 254.

« Mais cela **n'altéra pièce** la ferveur de Néolise Daidaine. » *Texaco*, p. 435.

Toutefois, il convient d'attirer l'attention sur les citations rassemblées ci-dessous, dans lesquelles l'adverbe de négation *pas* apparaît en combinaison avec *pièce*, comme en créole, tout en coexistant parfois avec *ne* :

b) (*ne*) + verbe + *pièce* + *pas* (“pas du tout”)

« [...] alors je te dis comme ça, à-beau le respect que je dois à ton âge parce que tu es passé plus grand que moi, qu'il faudrait pas mais **pièce pas** que ça lui arrive encore, mais pas pièce, parce que si comme tel ça lui arrive encore à supposer qu'il perde son fil, c'est moi-même Bernadette, moi-même oui [...] qui vais mourir sur lui oui [...] » [passage en discours direct reproduisant le français d'une locutrice peu lettrée] *Une enfance créole II: Chemin d'école*, p. 123-124.

« Mais si les dimanches demeurèrent comme ça dans sa calebasse, ce **n'est pièce pas** pour cette seule raison. » *Texaco*, p. 111.

« Il **ne** voulait **pièce pas** rejoindre ceux qui bavaient dans de nouveaux hospices, vaincus par la vieillesse [...] » *Texaco*, p. 157.

« Une ordonnance de De Gaulle avait enfin accordé le droit de vote aux femmes, et madame Eléonore Alcibiade avait mobilisé les Dames prévoyantes de Fort-de-France, pour amener leurs servantes aux urnes en se souciant **pièce-pas**⁷ de ce que nous allions y mettre. » *Texaco*, p. 323.

« Malgré moi, j'ouvris les yeux pour voir ce que j'avais déjà vu aux Terres-Sainville et que je **n'aurais pièce-pas** aimé revoir. » *Texaco*, p. 447.

c) verbe + *pas* + *pièce* (“pas du tout”)

« [...] alors je te dis comme ça, à-beau le respect que je dois à ton âge parce que tu es passé plus grand que moi, qu'il faudrait pas mais pièce pas que ça lui arrive encore,

⁷ La graphie alterne librement entre absence et présence de trait d'union.

mais **pas pièce**, parce que si comme tel ça lui arrive encore à supposer qu'il perde son fil, c'est moi-même Bernadette, moi-même oui [...] qui vais mourir sur lui oui [...]. » [passage en discours direct reproduisant le français d'une locutrice peu lettrée] *Une enfance créole II: Chemin d'école*, p. 123-124.

d) *pièce* + *pas* + adjectif (“pas du tout...”)

« Tout calme. Sage comme pas un. Obéissant aussi. L'œil **pièce-pas** insolent. » *Texaco*, p. 19.

6.2.2. Valeur de négation temporelle renforcée

Cette valeur peut être obtenue en combinaison avec l'adverbe *jamais* ou avec des substantifs comme *temps* ou *instant* qui sont chargés d'exprimer la valeur temporelle, mais on trouve également deux cas où celle-ci est entièrement prise en charge par des éléments (*ne*, *pièce*, *sans*, *pas*) qui, à la base, n'ont aucune valeur temporelle particulière.

a) *jamais* + *pièce* + *pas* (“absolument jamais”)

« Le nègre marron, lui, ne descend pas sans Drive. [/] Jamais **pièce pas**. » *Texaco*, p. 374.

b) *ne* + *pièce temps* (“ne... jamais”)

« Cet hôpital psychiatrique nous épouvantait tant que Pipi lui-même n'osa **pièce temps** l'y visiter. » *Chronique des sept misères*, p. 121.

c) *ne* + *pièce un seul instant* (“pas un seul instant”)

« Il n'imagina **pièce un seul instant** que ce phénomène se poursuivrait au-delà de sa mort, et de plus belle, lors même que ses os n'étaient plus déjà bons pour servir de trompettes. » *Texaco*, p. 95.

d) *ne* + *pièce* (“ne... jamais”)

« Elle **ne** retrouva **pièce** une clarté de regard, mais elle put restituer du volume aux objets, un rien de leurs couleurs. » *Texaco*, p. 241.

e) *sans* + *pièce-pas* (“jamais”)

« Je sais ça **sans** l'oublier **pièce-pas**. » *Texaco*, p. 452.

6.3. Chez d'autres auteurs de la Créolité

Parmi ces différents emplois de *pièce* relevés dans la prose de Patrick Chamoiseau, quelques-uns se trouvent aussi, sporadiquement, chez d'autres écrivains traditionnellement associés au mouvement de la Créolité, mais avec une

fréquence beaucoup moindre : il s'agit d'Édouard Glissant (trois attestations), de Raphaël Confiant (deux attestations) et d'Ernest Pépin (trois attestations)⁸ :

« Je ne serais pas le dernier nègre marron de cette histoire, tout de même qu'il n'en restait **pièce** sur les mornes. » É. Glissant, *Mahagony*, Paris, Seuil, 1987, p. 28.

« Dit on [*sic*] qu'Olo **ne** répondit **pièce**, fut le seul à pleurer devant lui, en vrai transport de rire. » É. Glissant, *Mahagony*, Paris, Seuil, 1987, p. 66.

« Et une femme n'a **pièce** à faire d'être un quimboiseur ni un voyant, puisque toutes les femmes par ici savent ainsi depuis le premier jour. » É. Glissant, *Tout-monde*, Paris, Gallimard, 1993, p. 114 (coll. Folio).

« – Assez de paroles inutiles, fis-je. Dis plutôt que tu voulais **pas** d'enfants **pièce** ! Adelise, qui épluchait une igname-bokodji pour la faire cuire, lâcha son couteau et se mit un moment à réfléchir, puis elle tira une chaise et s'assit. [/] 'Qu'est-ce qui t'arrive ? lui demandai-je. Ma parole t'a fait mal ? [/] – Ce n'est **pas** ça **pièce** ! répondit-elle en pleurant. » R. Confiant, *Chimères d'en-ville*, Ramsay, 1997, p. 156.

« Mésié zédames, tournez votre langue dans votre bouche trois fois avant de prendre ma voix pour croire que j'aboie après des choses qu'on **ne** voit **pièce** d'autre endroit que chez moi ! » E. Pépin, *L'Homme au Bâton*, Paris, Gallimard, 1992, p. 160.

« Elle rongea mot à mot le recueil des quarante-quatre prières **sans** obtenir **pièce** délivrance. » E. Pépin, *Tambour-Babel*, Paris, Gallimard, 1996, p. 32.

« Quadrille commande mon plaisir et pour le restant, mis à part le gwoka, à douciner je n'hésite **pièce**. » E. Pépin, *Tambour-Babel*, Paris, Gallimard, 1996, p. 37.

La plus ancienne apparition de la tournure parmi ces auteurs remonte à *Mahagony*, d'É. Glissant, roman paru en 1987, soit un an après *Chronique des sept misères* de P. Chamoiseau. Il pourrait s'agir, chez ces auteurs, d'un emprunt conscient à Chamoiseau, d'un emprunt inconscient, ou simplement d'une coïncidence. En effet, comme il s'agit d'un emploi s'appuyant sur l'adstrat créole, chacun des auteurs est susceptible de l'avoir créé de façon indépendante. On remarque d'ailleurs que chez Glissant, le mot fonctionne à chaque fois comme un pronom, alors que Confiant l'utilise comme un adverbe avec le sens de "du tout" ; quant à Pépin, son *pièce d'autre endroit* "nulle part ailleurs" ne trouve aucun équivalent chez Chamoiseau.

7. Conclusion

Un emploi particulier de *pièce* comme renforcement affectif de la négation est bien attesté en moyen français, en référence à des animés humains. Dans les patois normands, cet usage s'est perpétué jusqu'à l'époque moderne et s'est étendu à des référents inanimés. Malgré l'absence de documentation écrite, on

⁸ Nous remercions M. Teodor Zanoaga de nous avoir communiqué ces trois dernières attestations, tirées de sa thèse de doctorat en cours sur Ernest Pépin, rédigée sous notre direction à l'Université de Paris-Sorbonne (Paris IV).

doit supposer que le français régional de Normandie l'a exporté aux Antilles à l'époque coloniale, où il s'est enraciné dans les créoles. On ne dispose pas de sources suffisantes sur le français oral antillais pour pouvoir affirmer que cet emploi y a (eu) cours, mais le fait que Chamoiseau soit le seul auteur (ou presque) à l'employer massivement dans sa prose⁹ laisse supposer qu'il doit être très rare à l'oral et qu'il s'agit essentiellement d'un trait stylistique de l'auteur de *Texaco*, qui transpose ainsi dans la langue littéraire un tour syntaxique propre au créole.

Il faudrait pouvoir dépouiller de larges corpus en langue créole afin de vérifier si tous les emplois de *pièce* attestés chez Chamoiseau, que nous avons classés ci-dessus, connaissent des correspondants dans cette langue ; les descriptions des grammaires et des dictionnaires sont malheureusement toujours sommaires. Il conviendrait aussi d'analyser de nombreuses heures d'enregistrement de conversations spontanées en français régional antillais pour voir jusqu'à quel point des usages parallèles existent ou n'existent pas en français parlé dans les Antilles ; mais de tels corps oraux font toujours cruellement défaut.

Nous espérons avoir contribué par cette brève étude à faire progresser nos connaissances sur le français littéraire antillais qui, bien que ne se confondant évidemment pas avec le français parlé dans les îles, n'en reste pas moins un passionnant objet d'étude pour les linguistes.

André THIBAUT

8. Références bibliographiques

8.1. Sources premières

Chamoiseau, Patrick. *Chronique des sept misères*, Paris, Gallimard, 1986.

Chamoiseau, Patrick. *Texaco*, Paris, Gallimard, 1992.

Chamoiseau, Patrick. *Une enfance créole I: Antan d'enfance*, Paris, Gallimard, 1996 [1990] (coll. Folio).

Chamoiseau, Patrick. *Une enfance créole II: Chemin d'école*, Paris, Gallimard, 1996 [1994] (coll. Folio).

Chamoiseau, Patrick. *Une enfance créole III: À bout d'enfance*, Paris, Gallimard, 2005 (coll. Folio).

⁹ Contrairement à d'autres tours, comme l'extraction du prédicat par clivage (v. Thibault 2010a) ou l'emploi de *corps* dans l'expression du réfléchi (v. Thibault, à paraître), dont les attestations en français sont beaucoup mieux réparties (dans le temps, dans l'espace et selon les auteurs).

- Chamoiseau, Patrick. *Un dimanche au cachot*, Paris, Gallimard, 2007 (coll. Folio).
 Chamoiseau, Patrick. *Les neuf consciences du malfini*, Paris, Gallimard, 2009 (coll. Folio).
 Confiant, Raphaël. *Chimères d'en-ville*, Ramsay, 1997.
 Glissant, Édouard. *Mahagony*, Paris, Seuil, 1987.
 Glissant, Édouard. *Tout-monde*, Paris, Gallimard, 1993 (coll. Folio).
 Pépin, Ernest. *L'Homme au Bâton*, Paris, Gallimard, 1992.
 Pépin, Ernest. *Tambour-Babel*, Paris, Gallimard, 1996.

8.2. Sources secondaires

- AND = *The Anglo-Norman On-Line Hub*, site de la version électronique en ligne de l'*Anglo-Norman Dictionary*. URL : <www.anglo-norman.net/>
 Barbotin, Maurice, 1995. *Dictionnaire du créole de Marie-Galante*, Hamburg, Helmut Buske.
 Barthélemy, Georges, 2007. *Dictionnaire créole guyanais-français*, Cayenne, Ibis Rouge éditions.
 Bernabé, Jean, 1987. *Grammaire créole : Fondas Kréyol-la. Éléments de base des créoles de la zone américano-caràibe*, Paris, L'Harmattan.
 Buridant, Claude, 2001. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES.
 Chambon, Jean-Pierre / Korfanty, Sylvie, 1996. « Autour du *Huguet* : pour un complément bibliographique », *Le Français préclassique* 5, 33-49. [Sur le lexique des *Fanfares*, p. 43-44.]
 Chaudenson, Robert, 1974. *Le lexique du parler créole de la Réunion*, Paris, Champion, 2 vol.
 Confiant, Raphaël, 2007. *Dictionnaire créole martiniquais-français*, Matoury, Guyane, Ibis Rouge Éditions.
 Damoiseau, Robert, 1999. *Éléments de grammaire comparée Français - Créole*, Paris, Ibis Rouge Éditions.
 DECOI = Bollée, Annegret, 1993-2007. *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien*, Hamburg, Helmut Buske.
 DHFQ = Poirier, Claude (dir.), 1998. *Dictionnaire historique du français québécois : monographies lexicographiques de québécismes*, sous la dir. de Claude Poirier, Sainte-Foy (Québec), Les Presses de l'Université Laval.
 DMF = *Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500)*, <www.atilf.fr/dmf>
 DRF = Rézeau, Pierre (éd.), 2001. *Dictionnaire des régionalismes de France. Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles, Duculot.
 DSR 1997 = Thibault, André, 1997. *Dictionnaire suisse romand*, Genève, Zoé.
 FEW = Wartburg, Walther von (1922-2002). *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*. Bonn / Leipzig / Bâle, Teubner / Klopp / Zbinden, 25 vol.
 Germain, Robert, 1995. *Grammaire créole*, Paris, L'Harmattan.
 Hazaël-Massieux, Marie-Christine, 2008. *Textes anciens en créole français de la Caraïbe : Histoire et analyse*, Paris, Publibook.

- Jourdain, Élodie, 1956. *Le vocabulaire du parler créole de la Martinique*, Paris, Klincksieck.
- Ludwig, Ralph *et al.*, 2002. *Dictionnaire créole français : avec un abrégé de grammaire créole et un lexique français-créole*, s.l., Servedit/Éditions Jasor.
- Möhren, Frankwalt, 1980. *Le renforcement affectif de la négation par l'expression d'une valeur minimale en ancien français*, Tübingen, Niemeyer.
- Pinalie, Pierre / Bernabé, Jean, 1999. *Grammaire du créole martiniquais en 50 leçons*, Paris, L'Harmattan.
- Telchid, Sylviane, 1997. *Dictionnaire du français régional des Antilles. Guadeloupe, Martinique*, Paris, Bonneton.
- Thibault, André, 2008. « Français des Antilles et français d'Amérique : les diatopismes de Joseph Zobel, auteur martiniquais », *RLiR* 72, 115-156.
- Thibault, André, 2008a. « Les régionalismes dans *La Rue Cases-Nègres* (1950) de Joseph Zobel », in : A. Thibault (coord.), *Richesses du français et géographie linguistique*, Bruxelles, De Boeck / Duculot, vol. 2, 227-314.
- Thibault, André, 2009. « Français d'Amérique et créoles / français des Antilles : nouveaux témoignages », *RLiR* 73, 77-137.
- Thibault, André, 2010. « L'œuvre d'Aimé Césaire et le 'français régional antillais' », in : Marc Cheymol / Philippe Ollé-Laprune (ed.), *Aimé Césaire à l'œuvre*, Paris, Éd. des Archives Contemporaines, 43-86.
- Thibault, André, 2010a. « 'C'est rire qu'il riait', ou l'extraction du prédicat par clivage en français régional antillais », communication présentée au 2^e Congrès international de linguistique française, Université de Tulane (Nouvelle-Orléans), 12-15 juillet 2010. Texte paru dans les Actes (sur CD-ROM).
- Thibault, André. « Grammaticalisations anthropomorphiques en français régional antillais : l'expression de la voix moyenne », communication présentée au 26^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes, Université de Valence (Espagne), 6-11 septembre 2010. Texte à paraître dans les Actes.
- Thibault, André / Drouin, Patrick, 2010. « Le lexique de Joseph Zobel, auteur antillais : extraction semi-automatique des particularismes lexicaux », in : M. Iliescu / H. Sillerrungaldier / P. Danler (ed.), *Actes du XXV^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes, Innsbruck, 3-8 septembre 2007*, Berlin / New York, De Gruyter, t. 7, 291-300.
- TL = Tobler, Adolf / Lommatzsch, Erhard, 1925-1995. *Altfranzösisches Wörterbuch*, Adolf Toblers nachgelassene Materialien bearbeitet und hrsg. von Erhard Lommatzsch, weitergeführt von Hans Helmut Christmann. Berlin, Preußische Akademie der Wissenschaften (vol. I et II) ; Mainz, Akademie der Wissenschaften und Literatur (depuis le vol. III).
- TLF = *Trésor de la langue française*, Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960), Paris, Editions du CNRS, 1971-1994 (16 vol.).
- Tourneux, Henri / Barbotin, Maurice, 1990. *Dictionnaire pratique du créole de Guadeloupe (Marie-Galante) suivi d'un index français-créole*, Paris, Karthala / A.C.C.T.
- Valdman, Albert *et al.*, 2007. *Haitian Creole-English Bilingual Dictionary*, Bloomington, Indiana University, Creole Institute.

